

LISTE

4

MÉI NO. MÉI MIERSCH.

PROGRAMME ELECTORAL

2023 - 2029



MIERSCH

Nos candidats



Nelson
COSTA

Reckange

42 ans

Magasinier caténaire - CFL

Vice-Président du Syprolux

Délégué du personnel



Michael
ENGBORK

Rollingen

60 ans

Solution Delivery Manager

Président du Comité d'Intégration

Membre du Conseil d'Administration de la
Fédération luxembourgeoise de Rugby

Membre du Rugby Club Luxembourg



Heng
FRIEDERICH

Beringen

54 ans

Marié avec Marianne SCHINTGEN, 1 enfant

Facteur

Kiwanis Uelzechtdall Mersch



Pascal
GEISEN

Beringen

62 ans

Marié avec Wolfgang FRANK

Professeur d'histoire en retraite



Luana
GENGLER

Rollingen

21 ans

Elève en artititque

Membre FNEL Mersch Les Loutres

Membre Karate Walferdange



Fränk
KRAUS

Mersch

29 ans

Marié avec Nadine MEYER

Assetmanager



Linda
LAMRI

Mersch

45 ans

En relation avec Frédéric SIFFER, 2 enfants

Employée de banque



Michèle
LORANG

Rollingen

56 ans

mariée, 3 enfants

Professeure au Centre de Logopédie

Présidente de la Commission d'Information

Membre de la Commission Scolaire

Membre du Comité des Fêtes



Claudine
MENDES
ép. PORTELADA

Mersch

45 ans

Mariée avec Paulo PORTELADA, 2 enfants

Attachée à la Direction

Membre du DT Reckange



Letizia
MENEI

Rollingen

57 ans

Mariée avec Marc GENGLER, 1 enfant

Employée de banque e.r.

Membre de la Commission des Sports et de la
Commission de l'Égalité des Chances

Membre du comité et trésorière du
Karaté Club Walferdange



Romain
MINY

Mersch

67 ans

Marié, 2 enfants

Fonctionnaire e.r.

Conseiller communal

Président du CSV Mersch

Président de la Commission Sociale et
du 3ème Âge

Membre du comité du ZAMID

Membre du groupe „Fairtrade“



Tim
REDING

Mersch

24 ans

Étudiant en droit

Membre de la Commission des Jeunes



Michel
REILAND

Mersch

60 ans

Marié avec Sylvie SCHOOS, 2 enfants

Professeur d'éducation physique

1er Echevin

Vice-Président du syndicat intercommunal pour la préservation de la nature SICONA

Membre du comité du syndicat intercommunal SIDEDEC

Membre de la Commission d'Intégration



Abby
TOUSSAINT

Mersch

46 ans

Marié avec Laurence ZEIEEN

Indépendant

Conseiller communal, Echevin de 2017 - 2019

Président du syndicat intercommunal SIDERO

Co-Président du *Comité des Fêtes*

Président de la Commission des Jeunes

Membre du Comité Circonscription Centre et du Conseil National CSV

Membre du GDT Subsidés et du GDT Campus Sportif



Henri
WAGENER

Beringen

40 ans

Conseiller politique pour le groupe parlementaire du CSV

Méi no. Méi beweegen.

Méi Miersch.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le CSV Mersch a toujours su convaincre par sa constance, sa cohésion interne, sa proximité avec les citoyens, sa fiabilité au sein de la coalition et son rôle moteur dans la mise en œuvre de l'accord de coalition. Tous les grands dossiers et bien d'autres ont été abordés dès les deux premières années avec une majorité de CSV au sein du collège échevinal, posant ainsi les jalons du développement de notre commune.

La barre presque magique des 10.000 habitants ayant été franchie en 2022, le nombre de sièges au conseil communal passera également de 13 à 15 et un troisième échevin complètera le collège. Au vu des tâches croissantes et de la multitude de projets, il s'agit certainement d'une étape importante, mais qui exige également une organisation interne différente. Le CSV Mersch est prêt à relever tous les défis avec son équipe compétente et motivée et à continuer à assumer de grandes responsabilités politiques.

Vous ne trouverez pas dans notre programme de phrases creuses et de promesses irréalistes, ou d'attaques contre nos adversaires politiques. Au cours des dernières années, le conseil communal de Mersch a toujours entretenu des relations respectueuses et coopératives, et le CSV Mersch souhaite qu'il en soit de même dans les années à venir. **Pas de paroles, mais des actions concrètes. C'est la devise du CSV Mersch.**

Nous n'énumérerons pas dans ce programme toutes les initiatives, syndicats, accords, projets, aides financières ou engagements qui font désormais partie de la vie de notre commune. Toutes ces actions seront continuées, adaptées si nécessaire et améliorées si possible dans l'intérêt des citoyens et du bien commun. Nous nous sommes également abstenus d'utiliser le „gendering“, qui a fait l'objet de nombreuses discussions, dans ce programme, car il s'agit de toutes les personnes vivant dans notre commune, indépendamment de leur sexe. **Chez le CSV, chaque personne compte.**

Pour tout ce qui est déjà prévu ou que nous souhaitons mettre en œuvre, il faut bien entendu disposer des moyens financiers nécessaires. La faible charge de la dette de la commune et la gestion financière prudente des années précédentes permettent désormais d'aborder ces projets avec détermination. **Nous construisons avec vous notre commune de demain.**

Pour une commune socialement équitable.

Nous faisons tous partie de Mersch.

Le CSV Mersch s'engage **pour tous les habitants** de notre commune. La nationalité, l'origine, la couleur de peau, l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle ne jouent aucun rôle, pas plus que l'appartenance religieuse ou le rejet de toute croyance religieuse. Nous défendons les valeurs qui permettent de bien vivre ensemble et rejetons catégoriquement toute discrimination.



Une intégration réussie se reconnaît au fait que les personnes d'autres origines trouvent leur place dans les structures sociales, culturelles et politiques dans la commune. **Une langue commune** constitue souvent la base d'une telle intégration. C'est pourquoi, en plus de l'offre existante de cours de luxembourgeois et d'autres initiatives, une interaction culturelle doit être créée sur le modèle du **Sprooche Café** (café des langues), où les gens peuvent se rencontrer et échanger de manière informelle et ainsi nouer de nouveaux contacts. Il est également prévu d'y organiser des manifestations avec des jeux de société et un **Repair-Café** régulier. Cet endroit central deviendra un lieu de rencontre naturel pour tous et contribuera à l'animation du centre de la ville.

Ce projet doit également devenir une **structure de base de l'entente interculturelle et intergénérationnelle**, proposer des ateliers, des soirées de discussion et de jeu, tout en étant géré de manière non lucrative.



Les personnes ayant des besoins spécifiques attendent à juste titre de leur commune qu'elle leur permette **d'accéder** à tous les bâtiments publics et aux voies de circulation **sans obstacles**. Nous encouragerons le réaménagement de tous les passages piétons afin de les rendre accessibles aux **personnes à mobilité réduite et aux personnes malvoyantes**. Lors de la transformation ou du réaménagement de l'espace public, les personnes concernées ou leurs groupes d'intérêt doivent être impliqués à un stade précoce dans la **planification du projet** ; les connaissances acquises par les architectes ou les planificateurs ne peuvent jamais compenser l'expérience quotidienne des personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.



Le **Mierscher Kulturhaus** (centre culturel de Mersch) fêtera son 20ième anniversaire l'année prochaine. L'offre culturelle variée doit être régulièrement adaptée aux besoins et aux souhaits de notre époque, en concertation avec les acteurs culturels de notre commune et les citoyens intéressés. Nous considérons généralement la culture comme un lien fédérateur dans la société et nous continuerons à soutenir **une offre programmatique socialement inclusive**.



Sécurité - agir avant qu'il ne soit trop tard.

En tant ville de petite taille, Mersch est de plus en plus confrontée à des problèmes tels que la criminalité et le trafic de stupéfiants. Depuis la création du service de proximité avec nos agents municipaux, non seulement les **conditions de stationnement** dans le centre de Mersch ont pu être améliorées, mais de nombreux **délits environnementaux**, comme le déchargement illégal de déchets, ont été sanctionnés ou signalés au parquet. Grâce à leur présence régulière, même après la tombée de la nuit, dans des lieux de rencontre connus, nos agents ont souvent réussi à perturber des **activités illégales** ou à les signaler à la police.

Nous poursuivrons les efforts entrepris ces dernières années pour montrer les limites aux petits délinquants, aux trafiquants de drogue et aux vandales, et nous interviendrons au plus haut niveau pour que **suffisamment de policiers** soient en service jour et nuit à Mersch afin de **faire régner l'ordre et la loi**. En tant que commune, nous utiliserons toutes les possibilités nécessaires en termes de personnel, de construction et de technique pour garantir aux habitants la plus grande **sécurité** possible.

Les sans-abris, la mendicité et une **pauvreté croissante** sont une réalité devant laquelle il ne faut pas fermer les yeux et qui nécessite une **aide de la part de la commune**.





L'**accompagnement social** des personnes en marge de la société et des jeunes qui n'ont pas encore découvert la bonne voie pour eux en fait également partie. Les travailleurs sociaux, les travailleurs de rue, la maison des jeunes, les activités de loisirs utiles, les **points de contact pour les personnes en détresse** et les **logements abordables** pour les personnes à faibles revenus mais aussi pour les jeunes qui ne peuvent pas rester chez leurs parents sont pour nous d'une importance énorme. Ils nécessitent un poste de coordination propre à la commune et des moyens financiers nécessaires.

Bien vivre à Mersch.

Et ensuite?

Il s'est passé beaucoup de choses à Mersch au cours des dernières années et nous sommes fiers d'**avoir contribué** à ce développement. Mais nous voyons aussi **les grands défis de l'avenir**, que nous abordons positivement ensemble avec notre expérience mais aussi avec les connaissances des groupes d'intérêts concernés, pour le bien de tous ceux qui vivent et travaillent à Mersch.



L'**administration communale** est un **prestataire de services** qui doit être organisé en fonction des besoins des citoyens. Les tâches multiples et en constante augmentation nécessitent également une **croissance correspondante de l'effectif**. Tous les services doivent être dotés d'un personnel capable de garantir un fonctionnement normal en cas d'absence prolongée ou soudaine d'un collaborateur. Nous consulterons les citoyens sur leurs besoins et, en concertation avec les collaborateurs, nous adapterons si nécessaire les **heures d'ouverture de la maison communale** mais aussi la **disponibilité numérique des informations** ou l'offre de démarches électroniques.

La commune de Mersch propose une multitude d'**aides financières et de subsides**. Nous allons les regrouper de manière claire et rendre ces informations plus facilement accessibles par voie numérique.



Afin de garantir les **soins médicaux** à nos citoyens, nous considérons qu'un projet tel que le centre médical de Mersch, appartenant à la commune et loué à plusieurs médecins, est également nécessaire sur un autre site. Nous accompagnerons également avec bienveillance les initiatives correspondantes du secteur privé.



Mersch aura un **cimetière forestier**, c'est en tout cas le souhait qui a présidé à l'approbation par le conseil communal de l'achat d'une parcelle correspondante. Jusqu'à présent, les contraintes environnementales avaient toujours empêché la réalisation d'un tel projet, si bien que notre commune pourra bientôt, nous l'espérons, offrir cette possibilité à ses citoyens. Dans le cadre d'un **atelier**, nous allons discuter avec les citoyens de la manière dont l'aménagement du cimetière de la forêt, mais aussi des autres cimetières de notre commune, peut répondre au mieux à leurs attentes. Des **prés de dispersion** adéquats, des lieux particuliers pour les **enfants nés sous étoile**, des **lieux de sépulture alternatifs**, des possibilités d'inhumation non confessionnelles ou multiconfessionnelles doivent également être abordés ici.

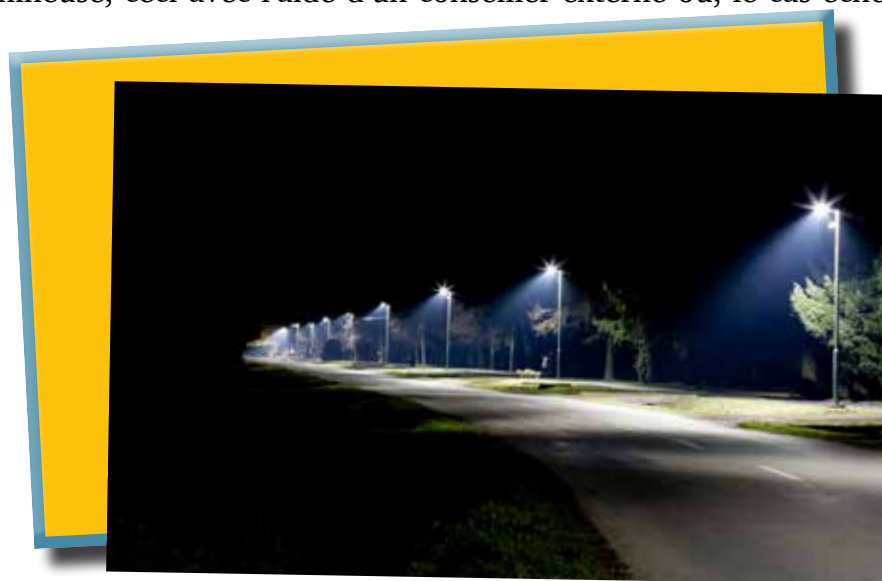
Une **tenue des chiens conforme aux besoins** de l'espèce implique également une liberté de mouvement. Afin d'éviter les conflits entre les promeneurs, les cyclistes, les chiens en liberté et leurs maîtres, nous allons créer de vastes **zones d'exercice clôturées**, également en dehors du parc de Mersch, si possible dans toutes les localités.



Plusieurs communes étudient actuellement la possibilité d'aménager un **cimetière pour animaux**, nous ne voulons pas non plus nous fermer à cette discussion si nécessaire.

La protection de l'environnement au concret.

La **pollution lumineuse** est un sujet de préoccupation depuis de nombreuses années, car il est prouvé qu'elle a un impact négatif sur l'homme et la nature. Le **passage aux LED**, l'abaissement de la lumière la nuit et de nombreuses autres solutions techniques permettent de se rapprocher de l'objectif de réduction de la pollution lumineuse sans nuire au confort ou au sentiment de sécurité des citoyens. Nous nous engageons à poursuivre la réduction de la pollution lumineuse, ceci avec l'aide d'un conseiller externe ou, le cas échéant, interne.



Nous rendrons obligatoire une meilleure **utilisation de l'eau de pluie ou des eaux grises**, en particulier dans les projets industriels, commerciaux, scolaires et autres projets de grande envergure, tandis que pour les constructeurs privés, l'**aide financière** sera substantiellement augmentée afin de créer l'incitation nécessaire pour ne pas gaspiller **l'eau potable précieuse** pour les chasses d'eau ou l'arrosage des jardins.

Avec l'extension de la zone industrielle et la création du campus sportif au Merscherberg, une **navette** devient indispensable pour établir la liaison nécessaire avec la gare de Mersch et d'autres points d'intérêt et ainsi réduire le trafic.

L'évolution européenne en défaveur du moteur à combustion entraînera l'apparition d'un grand nombre de **voitures électriques** en très peu de temps. Les bornes de recharge actuelles et les temps de recharge de plusieurs heures ne permettent pas de répondre à la demande croissante, c'est pourquoi la commune va également investir dans des **super-chargeurs** à des endroits stratégiques et dans une multitude d'autres possibilités de recharge. Le **parc de véhicules** de la commune sera adapté plus rapidement à la nouvelle réalité.



La journée de l'environnement pour les enfants de l'école fondamentale, introduite une fois sous la majorité du CSV au sein du collège échevinal, sera à nouveau organisée et étendue, ceci en concertation avec tous les partenaires scolaires. La journée de l'environnement sert moins à instruire les enfants qu'à les inciter à réfléchir par eux-mêmes et à trouver des idées sur le thème de l'environnement et à stimuler leur conscience écologique.



La grande popularité du **jardin communautaire** montre la nécessité d'élargir l'offre et d'accorder également l'attention nécessaire à des initiatives telles que le **jardinage urbain**. Les fruits et légumes produits localement ou régionalement ne sont pas seulement un atout pour la biodiversité, ils assurent également l'approvisionnement des citoyens.



Sur les terrains communaux, nous misons de plus en plus sur les **prairies fleuries**, l'aménagement naturel des bords de route avec des plantes à fleurs indigènes et le fauchage tardif, afin de redonner un habitat à la biodiversité et aux insectes.



Dans la rue des Romains et la rue du Comte d'Autel à Mersch, le projet de **parcainage des arbres** sera mis en œuvre pour la première fois à grande échelle dans la commune. Nous l'étendrons à toutes les rues concernées afin de donner aux citoyens la possibilité d'aménager et d'entretenir eux-mêmes avec soin les îlots d'arbres devant leur porte ou dans leur rue, dans le respect de la nature.

Le changement climatique est une affaire de tous.

Nous allons tout d'abord confier au **service écologique** de la commune l'élaboration d'un **concept de changement climatique** et la mise en œuvre des tâches et des actions nécessaires qui en découlent. Vu l'importance des tâches de ce service, il jouera **un rôle encore plus central** dans l'élaboration de tous les projets et dans la conception de l'avenir. Si nécessaire, il sera encore renforcé afin de pouvoir faire face aux missions actuelles et futures.



Outre la lutte contre **le changement climatique**, nous devons également nous consacrer davantage à **l'adaptation** à ses conséquences, comme la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, par exemple **en végétalisant les espaces publics**, en protégeant du soleil et **en couvrant** les aires de jeux, les cours d'école et les arrêts de bus, ainsi qu'en assouplissant le règlement de construction afin de permettre aux citoyens et aux entreprises de réaliser plus facilement des couvertures de terrasses, des pergolas ou d'autres protections contre les intempéries sur leur terrain.

La **protection contre les inondations** doit être adaptée en permanence aux modifications des constructions dans les zones concernées de la commune. Les **moyens de protection et d'urgence** propres à la commune doivent être maintenus en stock, en accord avec le CGDIS, en fonction des conditions et des risques actuels ainsi que de l'augmentation de la population. Nous installerons des **panneaux d'information électroniques** dans les zones concernées afin d'avertir les habitants et les visiteurs en plusieurs langues et en temps utiles des risques d'inondation. Nous ne faisons pas confiance à la fiabilité de l'information par SMS ou autres solutions techniques vantées par le Ministère de l'Intérieur, qui n'atteindront guère les citoyens pendant leur sommeil. En cas de danger imminent, des véhicules appartenant à la commune et équipés de haut-parleurs, ainsi que ceux du CGDIS, doivent avertir les riverains.

Oui à une énergie durable.

La **crise énergétique** nous a tous montré l'importance d'une transition rapide vers les énergies renouvelables. Nous allons augmenter la pression sur toutes les parties concernées afin d'atteindre les objectifs suivants :

- **Conversion** d'au moins 90% de l'éclairage de la commune **en LED** dans les cinq prochaines années.
- **Installations photovoltaïques** sur tous les bâtiments communaux qui le permettent statiquement et dont le rendement est raisonnable ; compte tenu de l'augmentation des prix de l'énergie, un nouvel examen de toutes les surfaces s'impose.
- **Recouvrir** les parkings ou les espaces libres inutilisés d'installations photovoltaïques lorsque cela est possible et autorisé.
- **Conversion aux énergies renouvelables** des bâtiments communaux actuellement chauffés au gaz ou au fioul.
- **Éclairage par capteurs des chemins piétonniers**, par exemple de Mersch à Rollingen le long de la voie ferrée.
- **Soutenir les initiatives privées et publiques** qui investissent dans les énergies renouvelables et les mesures d'économie d'énergie.



Se loger ne doit pas être un luxe.

La crise du logement est actuellement l'**un des plus grands défis** de notre époque. Jamais les bases d'autant de **logements abordables ou sociaux** n'ont été posées à Mersch que sous la majorité CSV au conseil échevinal au cours des deux premières années de la législature actuelle. Des négociations habiles, des connaissances en matière de logement, de la persévérance et le courage de prendre des décisions sont les bases de ce succès. Nous poursuivrons sur cette voie et exigerons, respectivement acquerrons, là où la base légale le rend possible, les surfaces nécessaires pour des logements sociaux ou abordables dans tous les grands projets.

En tant que membre de l'initiative Gutt Wunnen a.s.b.l., la création de **logements abordables** restera une **priorité** pour la commune. Étant donné que la commune a déjà mobilisé presque toutes **ses propres réserves foncières** au cours des 12 dernières années, nous nous engagerons pour l'achat de terrains permettant une construction à moyen et long terme pour le bien commun, ainsi que pour la location et l'achat de logements existants afin de pouvoir les mettre à la disposition des concitoyens financièrement défavorisés à un prix plus avantageux. Nous sommes généralement favorables à des formes d'habitat alternatives telles que les **tiny houses** ou la mobilisation temporaire de logements.



Gérer le trafic pour ne pas étouffer.

Mersch est une agglomération et a été déclarée CDA (Centre de Développement et d'Attraction) par l'État, ce qui équivaut à une croissance imposée par l'aménagement du territoire. Chacun d'entre nous constate au quotidien que le trafic a considérablement augmenté à Mersch, tout comme dans l'ensemble du pays, au cours des dernières années. Il est donc d'autant plus important d'agir, du moins au niveau communal :



- **Introduction de la vignette de stationnement** avec utilisation gratuite des places de stationnement dans les zones réglementées par les parcomètres pendant la durée maximale indiquée.
- Construction d'un **parking** en surface dans le centre de Mersch
- Modération du **trafic** dans les localités et les zones résidentielles
- Continuité et amélioration de l'offre **Fle-xibus**, le cas échéant en collaboration avec les communes voisines intéressées.
- Développer et entretenir **les pistes cyclables et les chemins piétonniers**
- Distinguer les pistes cyclables fonctionnelles et récréatives, si possible avec une zone séparée pour les piétons, afin de garantir une **sécurité** maximale.
- Mise en place de **bus spéciaux** lors de grands événements à Mersch, comme la fête nationale, le marché de Noël, la braderie, etc.
- **Monitoring** du volume de trafic par les véhicules appartenant à la commune et, le cas échéant, optimisation par des solutions techniques.

Nous considérons qu'une analyse des arrêts de bus communaux en termes de sécurité, de confort et d'adaptation pour les personnes souffrant d'une limitation physique est absolument nécessaire.

Nous souhaitons que la réduction de la vitesse, les panneaux d'avertissement électroniques et la mesure de la vitesse, le rétrécissement des entrées de ville et bien d'autres mesures soient mises en œuvre de manière plus conséquente que cela n'a été possible jusqu'à présent.

Mieux fêter ensemble.

L'objectif de redynamiser la **Méchelsplaz** a été atteint grâce à une offre variée, l'ouverture de la brasserie y a bien sûr contribué.

L'aménagement actuel de la *Méchelsplaz* atteint toutefois ses limites lors d'événements de grande envergure ; diverses adaptations permettront d'augmenter l'espace et la sécurité sans pour autant nuire au charme ou à la verdure.



En raison de réglementations environnementales strictes, le parc ne se prête malheureusement pas à l'organisation régulière de grands événements. C'est pourquoi le CSV Mersch préconise de transformer le **parking Schlasspesch**, y compris le terrain de football, en un **espace adaptatif** après sa délocalisation, ce qui permettrait de conserver un nombre raisonnable de places de parking tout en disposant de suffisamment d'espace pour toutes sortes d'activités. Un terrain de sport, des pistes de pétanque partiellement couvertes, un débit de boissons, des arbres de haute tige, une scène fixe avec des sièges tout autour et bien d'autres choses encore pour garantir un centre-ville vivant avec une qualité de vie élevée. Après les inondations dévastatrices de 2021, nous ne préconisons plus de construction telle qu'elle était prévue dans le concept „*E neit Gesiicht fir den Zentrum vu Miersch*“. Cependant, nous souhaitons absolument mettre en œuvre le plus rapidement possible tous les éléments qui prévoient une **connexion directe et harmonieuse avec le parc**.





Mersch a besoin d'un **festival** de musique pour tous les âges et tous les styles musicaux. Avec *Mir si Miersch*, il y avait en 2022 une très bonne approche, que nous allons affiner et relancer avec les organisateurs, et toutes les personnes intéressées.

Les locaux libérés dans la maison de la culture après la délocalisation du football seront transformés **en salles de répétition pour les musiciens locaux et en ateliers pour les artistes.**



Faire la fête ou simplement profiter de la merveilleuse nature dans notre commune, c'est possible dans de nombreux endroits. Cependant, là où les gens passent des heures, les besoins naturels doivent également être satisfaits. Nous veillerons à une meilleure hygiène, à une plus grande discrétion et à la protection de la flore et de la faune grâce à des **toilettes biologiques** ou à des solutions mobiles.

Les enfants et les jeunes – notre avenir.

La croissance rapide de notre commune, les changements fondamentaux de la société et les décisions politiques nationales n'ont pas permis, malgré la construction de deux **maisons relais**, de répondre à la forte demande de prise en charge des enfants issus de l'**éducation précoce**.

C'est pourquoi une autre maison relais doit être construite en même temps que la **nouvelle école fondamentale**, non loin des Rives de l'Alzette. Mais le CSV Mersch est également favorable à des **solutions décentralisées** dans les différentes localités de la commune, tant dans des bâtiments existants que sur des terrains que la commune peut acquérir pour y construire de telles **petites structures**. Celles-ci doivent être réservées en priorité aux enfants de l'éducation précoce.



Nous considérons également qu'une ou plusieurs **crèches naturelles ou forestières** constituent de bonnes solutions décentralisées pour pouvoir réagir plus rapidement à la croissance rapide des besoins.

Nous souhaitons également élargir l'offre du **Pédibus**, envisager la création d'un **Vélobus**, ainsi que poursuivre l'aménagement du « **séchère Schoulwee** », et permettre ainsi aux enfants de se rendre à l'école accompagnés, en toute sécurité et en ménageant les ressources.

Pour nous, la **maison des chercheurs** de notre école est un élément dont on ne peut plus se passer pour vivre concrètement ce que l'on apprend en théorie. Nous continuerons à l'encourager et, le cas échéant, à la développer.



Les cours de musique gratuits ont jusqu'à présent entraîné une augmentation drastique des inscriptions ; si cette affluence se poursuit, nous trouverons une nouvelle **solution plus centrale pour l'école de musique**. L'ancienne école de Reckange pourrait alors servir de maison relais ou de crèche, par exemple.



Nous considérons qu'un **conseil communal des enfants et des jeunes** est indispensable pour l'éducation politique. Il faut plus de courage et de clairvoyance, le CSV Mersch continue de soutenir cette revendication.



La **Commission des Jeunes** doit être élargie de deux jeunes afin qu'ils puissent apporter directement leurs idées.

Comme le développement du campus sportif a été considérablement freiné par de nouvelles contraintes, nous allons enfin construire un skatepark pour les jeunes au centre de Mersch ; nous souhaitons utiliser le travail préparatoire d'un jeune citoyen dans le cadre d'un projet scolaire comme point de départ et déterminer le meilleur emplacement possible en concertation avec les jeunes.



En collaboration avec **Fit Kanner Miersch** et les associations intéressées, nous souhaitons proposer des initiatives telles que *parents and kids walk*, *parents and kids bike* et *parents and kids play* dans le parc de Mersch.

En plus des nombreuses aires de jeux existantes et prévues, nous nous prononçons en faveur d'un **terrain de jeux et d'aventure** qui serait planifié et réalisé en collaboration avec les enfants.



Afin de familiariser les enfants et les jeunes avec la **précieuse mission** de l'**agriculture** dans la production d'aliments sains et l'entretien du paysage, nous initierons des projets communs avec les écoles, les maisons relais, la maison des jeunes et les commissions consultatives respectives.



Les séniors : notre prospérité est aussi leur mérite.

La génération plus âgée a un énorme **potentiel d'expérience et de connaissances**, il est donc essentiel de promouvoir **l'interaction** avec la jeune génération à tous les niveaux et d'impliquer les seniors dans l'élaboration de projets par le biais de la commission consultative et d'autres groupes d'intérêt.

Grâce à l'adhésion au **club Uelzechtdall**, associée au bon travail de la section locale de l'**Amiperas**, il existe une offre variée pour les seniors de tous âges dans notre commune. Les moyens et les locaux nécessaires continueront d'être mis à disposition et, si nécessaire, adaptés à la demande.

Le grand succès de **la fête annuelle des seniors** est la confirmation que cet événement contribue à la joie de vivre des seniors et permet de lutter contre l'isolement. Nous allons nous consacrer davantage à cet aspect social en collaboration avec les partenaires susmentionnés.



Depuis des années, une convention a été signée avec le Forum pour l'Emploi afin que les seniors et les personnes ayant des besoins particuliers puissent bénéficier d'une série de **services à des conditions avantageuses**. Nous adapterons cette offre là où c'est nécessaire et, surtout, nous actualiserons régulièrement l'information à ce sujet et la ferons parvenir à toutes les personnes intéressées.



Toutes les communications importantes de la commune doivent être bien lisibles en luxembourgeois, en allemand et en français, sous forme numérique et imprimée.

La commune continuera également à investir dans les infrastructures de fournisseurs locaux ou régionaux de **chambres dans des structures pour personnes âgées**, afin que nos citoyens puissent être pris en charge le plus rapidement possible en cas de besoin.

Les associations sont la force motrice de la société.

Si de nombreuses **associations** avaient déjà du mal à trouver des jeunes, la situation s'est nettement aggravée avec la pandémie. Le travail associatif est un **service à la société** mais aussi un enrichissement pour sa propre vie. Nous soutenons nos associations et nous nous engagerons en priorité pour :

- Créer un **coordinateur sportif**.
- Développer l'offre de la **nuît des sports**.
- Créer une **journée des associations**.
- Réformer le **comité des fêtes** en intégrant mieux toutes les associations intéressées.
- Distribution mensuelle gratuite par la poste des nouvelles des associations **«Mierscher Veräinsnoriichten»** afin que tous les ménages soient informés en même temps.
- Actualisation et adaptation régulière des **subsidés**.
- **Utilisation gratuite des infrastructures communales** par les associations actives.
- **Réservation numérique** de toutes les salles communales.
- Achat d'un **container à vaisselle** et de tout le matériel réutilisable nécessaire pour les associations en vue de l'interdiction nationale de toute vaisselle jetable à partir de 2025.
- Acquisition d'un ou de plusieurs **véhicules de débit de boissons**, respectivement élaboration d'un accord avec un fournisseur privé en vue d'obtenir des prix plus avantageux pour les associations de Mersch.

Les associations doivent avoir la possibilité, via une interface, d'actualiser elles-mêmes régulièrement, si nécessaire, les **informations les concernant sur le site Internet de la commune** et d'être ainsi visibles et facilement accessibles pour de nouveaux membres potentiels. Les interactions avec les services communaux, telles que les demandes de renseignements, les **réservations**, les demandes de subventions, etc. peuvent également être **numérisées**.

Le développement du **système de fermeture numérique** des bâtiments communaux sera accéléré afin que les responsables d'associations puissent accéder plus facilement aux locaux qui ne leur sont pas attribués en permanence.



Travailler et faire ses courses à Mersch.

Avec le commerce en ligne, les petits commerces ont de plus en plus de mal à survivre, surtout dans le centre de Mersch, où de nombreux établissements ne disposent que de petites surfaces de vente et ne peuvent donc guère être rentables.

La nouvelle attractivité de la rue Grande-Duchesse Charlotte, dont on sait qu'elle deviendra à moyen terme un **espace partagé**, devrait progressivement attirer d'autres commerçants. Si l'occasion se présente d'acquérir des surfaces commerciales, la commune devrait les mettre à la disposition de **pop-up stores, respectivement de startups ou d'artisans, à un prix avantageux** et pour une durée limitée, afin de favoriser un développement dynamique.

Dans le centre de Mersch, nous souhaitons que le nouveau **City Management** s'installe dans l'un des bâtiments commerciaux récemment acquis par la commune. C'est là que sera coordonnée, planifiée et mise en œuvre la promotion de notre commune en tant que **pôle touristique et commercial**, ainsi que l'animation de la commune. Parallèlement, le local doit servir toute l'année d'information touristique et d'espace de vente de souvenirs, de produits locaux et régionaux, ainsi que de billetterie.

Une **plateforme numérique** mise à disposition par la commune pour tous les commerçants doit présenter de manière claire l'offre variée de commerce, d'artisanat, de tourisme, de gastronomie et de services dans notre commune et attirer des clients potentiels.

L'adaptation de l'**impôt commercial communal au niveau de la capitale et de ses communes voisines** doit permettre à Mersch de rester attractive pour les entreprises de taille moyenne et de garantir ainsi les emplois existants à Mersch et d'en créer d'autres. Les entreprises ne doivent pas être désavantagées par leur localisation à Mersch.



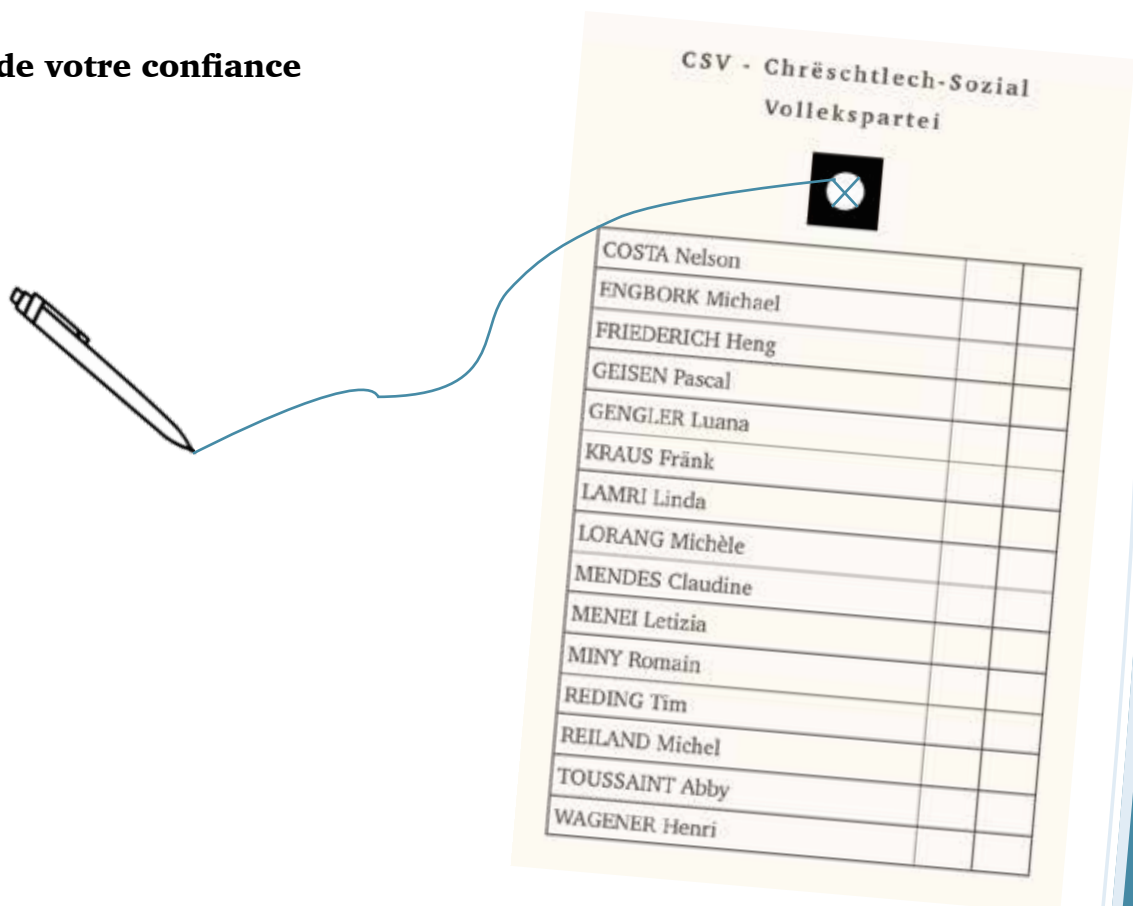
Pourquoi voter pour le CSV Mersch ?

Ce programme ambitieux, élaboré conjointement par les candidates et candidats du CSV Mersch, en collaboration avec des experts et des membres, ne pourra être mis en œuvre que si vous renforcez le CSV le 11 juin 2023.

Nous vous demandons donc de soutenir les candidates et candidats du CSV avec toutes vos voix. Vous choisirez ainsi un concept réalisable pour le développement et l'avenir de notre commune.

Nous avons prouvé au cours des dernières années que nous sommes prêts et capables de nous engager quotidiennement pour le bien-être de nos concitoyens et nous sommes prêts, avec notre équipe de compétences, à assumer la responsabilité politique pour l'organisation de l'avenir de notre commune.

Merci de votre confiance



Voulez-vous vous engager pour votre commune?

Devenez membre du CSV Mersch ou soutenez notre travail par un don.

CCPL LU45 1111 0478 8463 0000

MÉI NO. MÉI MIERSCH.



Réunions électorales

15 mai à Reckange (ancienne école)

30 mai à Beringen (ancienne école)

23 mai à Moesdorf (*Veräinsbau*)

2 juin à Rollingen (*Pompjeesbau*)

25 mai à Schoenfels (ancienne école)

8 juin à Mersch



(traduction simultanée)

(hall sportif *Krounebiert*)

Toujours à 19h00

Rencontrez nos candidats en ligne :



AFTERWORK avec Luc FRIEDEN

et nos candidats

le 6 juin de 18h00 à 20h00

au restaurant *Beim Alen Tuurm*